

(7/8)

261.5

H

Le Canada et sa politique envers l'Amérique du Sud

27264

Le 8 janvier 1970, un groupe de quarante missionnaires oblates de Marie et coopérants, travaillant en Amérique du Sud, a présenté au gouvernement canadien un « mémoire ». Après une analyse du phénomène du sous-développement latino-américain, le document propose un certain nombre de recommandations.

Parlant de ce mémoire, Mgr Camara, archevêque de Recife (Brésil), qui l'a d'ailleurs présenté au pape, soulignait que jamais un document n'avait saisi à ce point la situation et les besoins de l'Amérique latine. Le texte a connu un grand retentissement à travers la presse, la TV et la radio du Canada.

(N.D.R. — L'introduction du document rappelle qu'environ trois mille Canadiens sont actuellement engagés dans des tâches de développement en Amérique latine. Soulignant la crise traversée par les pays de ce continent, elle évoque l'excellente position du Canada : pas de tradition colonialiste extérieure, capacité pour faire contrepoids, même faiblement, au pouvoir des U.S.A. Et elle cite l'objectif fondamental de la politique extérieure de ce pays : « Contribuer à la réalisation de la paix et de la sécurité mondiale, au progrès social et à l'amélioration du niveau de vie de toute l'humanité¹. »)

I. LE PHÉNOMÈNE DU SOUS-DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE

De nombreux organismes internationaux ont publié d'abondantes statistiques sur la situation socio-économique de l'Amérique latine. Cependant on a encore très peu réfléchi sur la signification de ces chiffres dans un contexte de sous-déve-

1. Extrait de la déclaration publiée par le Gouvernement fédéral à la veille de la dernière conférence fédérale-provinciale. (*Le Devoir*, 10 février 1969.)

et les politiques auxquelles ils sont attachés se rencontrent dans les divers Etats de l'est à l'ouest, du nord au sud.

La rivalité des grandes puissances qui luttent pour étendre leur sphère d'influence auprès des puissances de moindre importance tend à rendre nécessaire l'institution de « régimes d'exception », en particulier dans les anciens territoires coloniaux.

D'autre part, même au sein des grandes puissances ou des « pays riches », l'établissement et l'application des lois se font, semble-t-il, de manière sans cesse plus arbitraire et discriminatoire. Il est difficile de ne pas en conclure qu'en général, les gouvernements ont de plus en plus recours à la force et à la violence, sans tenir compte de leurs diverses traditions dans le domaine du droit et de la liberté, ni de leur richesse matérielle présente, ni de leurs attaches idéologiques.

Pouvez-vous, Monsieur le Secrétaire général, prendre une quelconque initiative par l'intermédiaire de la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme, ou du moins lutter contre la tendance apparemment croissante des gouvernements à prendre des mesures politiques contre leurs propres citoyens, au nom de la loi et de l'ordre? Est-il possible que les grandes puissances acceptent de renoncer à soutenir des régimes dont elles partagent le point de vue, lorsque ces régimes violent les normes de la liberté civique et religieuse que les pays membres des Nations Unies se sont engagés à respecter? Est-il possible que les grandes puissances examinent les méthodes auxquelles elles ont elles-mêmes recours à cet égard?

J'estime en effet que tout espoir d'instaurer un ordre mondial et d'établir dans la paix une justice plus grande parmi les nations dépend avant tout de la modération des gouvernements et de leurs institutions dans l'emploi de leur puissance.

Soyez assuré, Monsieur le Secrétaire général, que j'accorderai mon soutien le plus total à toute initiative que vous serez en mesure de prendre. Je tiens par ailleurs à vous informer qu'une copie de cette lettre a été adressée à Sa Sainteté le Pape Paul VI.

Très respectueusement vôtre.

loppement et d'une réalité sociale totale. Les efforts les plus complets, en ce sens, ont été fournis par CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine) et DESAL (Centre de développement économique et social pour l'Amérique latine), dont les études inspirent, en grande partie, nos observations.

A. La marginalité et la désintégration interne.

Ce qui caractérise avant tout la situation de sous-développement de l'Amérique latine, c'est la marginalité. Dans la plupart de ces pays, un secteur considérable, disons de 80 % à 90 % de la population, n'arrive pas à « faire partie » de la société nationale — essentiellement concentrée dans les métropoles et les grandes villes — et reste en marge de celle-ci. Des millions de paysans ne participent pas à la vie sociale et politique de leur pays. Toutes les grandes capitales sont entourées de bidonvilles (favellas au Brésil, callampas au Chili, *barriadas* au Pérou, *barrios* en Bolivie...) où, sous des conditions de vie infra-humaine, couvent la frustration et la révolte. L'Amérique latine apparaît donc comme un tableau sombre où brillent des noyaux urbains aux caractéristiques tout à fait modernes. Ces noyaux urbains sont bordés d'une ceinture large et compacte de marginaux. Entre ces agglomérations, sont dispersés les « *campesinos* », tout aussi marginaux et non intégrés que ceux qui peuplent (les *pobladores*) les bidonvilles.

La marginalité se définit par l'absence de toute participation active des groupes marginaux dans la vie de la société. Manque de participation contributive : les marginaux n'interviennent pas dans le réseau des décisions qui orientent les destinées de la société et distribuent les services. Manque de participation réceptive : les marginaux n'ont pas part aux services que la société offre à ses membres. Cette double non-participation forme un cercle vicieux : les groupes qui n'ont pas accès aux sources de décisions n'ont ordinairement pas part aux services de la société participante. Et ceux qui n'ont pas part aux services — éducation, santé, hygiène, transport, etc. — sont de plus en plus relégués, déshumanisés, incapables d'intervenir dans les structures du pouvoir et même de faire valoir leurs droits.

La véritable cause de la marginalité et de la non-participation, c'est la désintégration. L'on constate, en effet, que face à la société participante, les masses marginales se trouvent impuissantes parce que démunies de toute représentativité authentique. Et la représentativité est impossible parce que les marginaux sont désintégrés, atomisés, c'est-à-dire socialement et économiquement non-structurés.

Cette notion de la marginalité nous invite à lire les statistiques sur la situation socio-économique de l'Amérique latine avec beaucoup de discernement. Ainsi, lorsqu'on lit que le revenu moyen mensuel d'une famille latino-américaine est de \$170.00, il faut comprendre qu'en fait 60 % des familles (soit 150 millions de personnes) vivent avec un revenu de \$60.00 par mois, tandis que 0,1 % des familles (soit 250 000 personnes) jouissent d'un revenu de \$27,500.00 par mois². La distance qui sépare les centres urbains privilégiés des bidonvilles et des régions rurales est aussi importante que la distance qui sépare le monde développé du Tiers-Monde.

B. Les groupes « hérodiens ».

Après ce bref coup d'œil sur les classes marginées, voyons l'autre pôle de cette société disloquée : les classes « supérieures », caractérisées par l'hérodianisme. Ce concept créé par J. A. Toynbee, dans son *Etude de l'histoire*, et vulgarisé par DESAL, nous apparaît comme un élément indispensable pour l'analyse psycho-sociale de la réalité latino-américaine. Historiquement, les hérodiens — les gens d'Hérode : partisans, courtisans, bureaucrates, fonctionnaires — le suivaient non seulement dans son servilisme politique envers le pouvoir romain, mais aussi dans son mimétisme culturel social et économique. Quoique Juifs, ils vivaient ou essayaient de vivre comme des Romains en plein cœur du drame juif.

Cette notion est très importante si l'on veut comprendre quelque chose au déroulement quotidien des événements et particulièrement au problème du sous-développement croissant dans la plupart des pays de l'hémisphère. Il existe une classe hérodiennne ou des groupes hérodiens dans tous les pays de

2. Chiffres de la CEPAL cités dans *America latina : Un Mundo que Ganar*, Central Unica de Trabajadores, Santiago de Chile, 1968.

l'Amérique latine. Ceux-ci apparaissent comme mieux intégrés aux métropoles européennes ou nord-américaines auxquelles ils appartiennent corps et âme, qu'aux aspirations de leur propre population. Au milieu de la dépossession des masses, ils adoptent et affichent *l'American way of life*. Ils regardent de haut la culture de leurs compatriotes qu'ils jugent de qualité fort inférieure. Ils sont toute louange pour les manières de faire et de penser nord-atlantiques. Ils placent de préférence leurs capitaux dans des banques et des entreprises étrangères. Ils envisagent comme inévitable d'envoyer leurs enfants aux Etats-Unis ou autres pays équivalents. L'émigration vers le nord est considérée comme le couronnement normal d'une carrière politique, intellectuelle ou financière. Les « élites » dirigeantes, profondément marquées par l'héroïanisme, contrôlent les structures du pouvoir. Elles vivent du pouvoir et surtout des relations du pouvoir avec l'extérieur. Cela leur permet de s'organiser un style de vie sans référence aux masses.

L'héroïanisme latino-américain est le produit de ce que la sociologie appelle l'« effet de démonstration ». En effet, les moyens modernes de communication mettent sous les yeux et littéralement à la portée des classes possédantes toute la vitrine des pays opulents; cet étalage équivaut à une « démonstration » de ce que les personnes « bien » devraient s'efforcer d'être et de posséder. Si les groupes héroïdiens pouvaient devenir la source dynamique d'une inspiration culturelle et économique nouvelle, leur présence et leur rôle historique seraient justifiés. Mais les classes héroïdiennes se contentent d'être des diffuseurs de l'« effet de démonstration », pour la grande masse des marginaux de leurs propres pays. Elles exposent à la vue et aux désirs des pauvres un standard de vie fort appétissant mais hors de portée. Ainsi apparaît, chez les masses dépossédées, de façon pour ainsi dire prématurée, la conscience de nouvelles nécessités, alors qu'elles se voient encore affligées par des problèmes aussi vitaux que la sous-alimentation, le sous-logement, l'analphabétisme, la mortalité infantile, etc. L'« effet de démonstration » n'a pas encore atteint toutes les couches des marginaux, dans tous les pays, mais ce n'est qu'une question de temps.

C'est l'ensemble des phénomènes que nous venons de décrire,

et que nous continuerons d'analyser plus avant, qui créent en Amérique latine une tension permanente si forte entre possédants et non-possédants, que l'on doit parler d'une situation pré-révolutionnaire qui tend à se généraliser. Il est évident que des groupes extrémistes peuvent très bien profiter de cette conjoncture, mais ils n'en sont pas la cause.

C. Un climat de tension ³.

La tension que nous avons vue peut être qualifiée de psychofonctionnelle : entre, d'une part, le besoin, le désir, et d'autre part, les ressources ou le moyen destiné à satisfaire cette nécessité. Lorsqu'elle passe un certain seuil d'excitation, cette tension fait l'objet d'une prise de conscience personnelle et sociale selon une suite logique ou processus que nous décrivons en quatre étapes :

1° prise de conscience : la misère.

Préalablement, il y a ce fait brut socio-économique et purement objectif : la pauvreté, c'est-à-dire l'inadéquation entre les besoins humains et les ressources disponibles. La première prise de conscience porte sur le besoin lui-même : je n'ai pas ce qu'il faut, je ne mange pas bien, je ne sais pas lire, je suis isolé. La pauvreté devient alors subjective et consciente : elle devient la misère.

2° prise de conscience : la frustration.

En cette deuxième étape, la conscience se porte sur la rareté des « ressources disponibles ». Je désire malgré tout cette chose trop « rare » pour moi. A ce moment, se développe en moi un sentiment de frustration.

3° prise de conscience : l'échec ou non-réalisation.

Le troisième élément qui surgit dans ma conscience, c'est celui de la destination « naturelle » des ressources : ce bien est fait pour moi, c'est ce que me dit ma raison et la propagande. Ma volonté et mon intelligence se mettent en branle pour chercher les moyens d'acquérir ce bien, mais aucun de ces moyens n'est à ma portée. Mon aspiration retombe sur elle-même, en un état de non-réalisation et alors s'éveille en moi un sentiment d'échec.

3. Voir le travail de Vekemans Roger : Analyse psycho-sociale de la situation pré-révolutionnaire, publié dans la série polycopiée de DESAL, T.D.V., n° 1/62, « Articulos ».

4^e prise de conscience : l'irritation face à l'autre.

La frustration venimeuse et l'irréalisation personnelle ou collective portent la conscience du pauvre sur un autre élément du problème : l'accord parfait entre les besoins d'autrui et ses ressources. Je prends conscience de mon être insatisfait, frustré, raté et dépossédé face à l'autre qui est satisfait, accompli, réalisé, possédant. C'est l'irritation face à autrui. Voilà ce qui explique la tension interne, en Amérique latine, entre les marginaux et les classes dirigeantes, comme aussi celle qui existe entre le Nord et le Sud, entre les peuples développés et les peuples sous-développés. Un tel phénomène social est encore réversible par des réformes profondes et par la mise sur pied de mécanismes qui s'attaqueront aux causes du problème.

L'éventualité d'un bouleversement social dans les masses, d'une révolution « par le bas » est envisagée par M. Paul G. Hoffman, directeur du Programme des Nations Unies pour le développement, qui déclarait lors de sa visite à Ottawa, en octobre 1968 : « Ce n'est pas uniquement l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, en fait ce n'est pas la pauvreté comme telle qui fait que le monde vit dans un état aussi tendu. A y regarder de près, la plupart des êtres humains ont toujours été effroyablement pauvres. Mais aujourd'hui, il y a deux éléments nouveaux qui jouent. Alors qu'auparavant les pauvres étaient sans espoir et, partant, résignés et apathiques, aujourd'hui, pour des centaines de millions d'entre eux, l'espoir a éclipsé le désespoir, la rébellion a écrasé la résignation et la détermination a balayé toute apathie. » (Cité dans *Développement international*, Ottawa, novembre 1968.) Peut-être est-ce là la raison qui explique la régression de la démocratie dans la plupart des pays de l'Amérique latine. Actuellement, une dizaine de pays latino-américains sont gouvernés par des régimes militaires ou des dictatures militaristes. Ces régimes ont accédé au pouvoir dans le but de maintenir un *statu quo* au profit d'une classe possédante et bien souvent aussi dans le but de protéger des intérêts étrangers d'ordre économique et militaire.

D. Le marasme économique.

Nous ne croyons pas nécessaire de décrire le marasme économique des pays latino-américains. La plupart de ces pays ne répondent pas à l'euphémisme : « en voie de développement ». Beaucoup sont, de fait, en voie de sous-développement croissant. Qu'il suffise d'énumérer quelques faits indicateurs.

La dette extérieure augmente, d'année en année, de façon effarante. Il faut convenir que cette situation est grave puisque le service de la dette s'est converti en une charge onéreuse. Ce service s'élève actuellement à plus de deux milliards par année⁴. Selon un rapport publié, l'an dernier, par la Banque Interaméricaine, les pays latino-américains sont maintenant hypothéqués à un degré presque maximal. Dans son numéro de janvier 1968, *Développement international* explique « qu'en Amérique latine, le service des dettes annule 75 % de l'aide ».

L'industrie perd de son dynamisme. Les investissements étrangers ne diminuent pas, mais ils tendent à absorber graduellement les capitaux nationaux. De plus ils profitent beaucoup plus aux détenteurs de capitaux qu'aux pays où ils sont placés. L'industrie est loin de créer le nombre suffisant d'emplois et ne fournit pas des salaires décents, lesquels permettraient d'augmenter la circulation monétaire.

La détérioration du commerce extérieur : les exportations sont à la baisse comme aussi les prix des matières premières, tandis que les importations et le coût des produits augmentent. Entre 1950 et 1965, les prix des produits importés ont monté de 21 %, tandis que les prix des matières exportées subissaient un fléchissement de 9 %.

Par ailleurs, les exportations de l'Amérique latine diminuent d'année en année par rapport aux exportations mondiales totales; en 1950, elles comptaient pour 10 % des exportations mondiales, alors qu'en 1967, elles ne comptaient plus que pour 6 %⁵.

4. Gabriel Valdés, ministre des Affaires extérieures du Chili, estime que la durée moyenne pour l'amortissement des emprunts extérieurs est de 23 ans 1/2; cela signifie un intérêt accumulé de \$ 41.70 pour chaque \$ 100.00 reçu en prêt. (Cité dans *The National Catholic Reporter*, Kansas City, 5-2-69.)

5. Chiffres de la CEPAL cités dans *América latina : Un Mundo*

L'inflation chronique qui ravage l'économie de l'Amérique latine croît à un rythme qui est un des plus élevés du monde, selon le *United States News and World Report* ⁶.

Déficit croissant de la balance des paiements. Si le Royaume-Uni et même les Etats-Unis ont des difficultés avec leur balance de paiements, malgré toutes les mesures protectionnistes qu'ils ne se gênent pas de prendre de façon unilatérale, on peut s'imaginer les difficultés insolubles dans lesquelles se trouvent plongés les pays sous-développés soumis au système de l'aide bilatérale. Depuis 1956, le déficit annuel de la balance des paiements a toujours été supérieur à 400 millions de dollars. En 1967, il s'élevait à un milliard 410 millions ⁷.

Le chômage est une maladie endémique des pays latino-américains. La croissance artificielle des villes, antérieure en fait au processus d'industrialisation, a provoqué « l'augmentation progressive du chômage ou du chômage déguisé, le maintien de formes productives traditionnelles (artisanat, travail à domicile, petits ou moyens ateliers dépassés, etc.), l'augmentation nominale des employés dans le secteur des services, non dans celui de l'industrie, le maintien de patrons traditionnels et familiaux dans les relations sociales et, en définitive, l'expansion de la population urbaine marginale ⁸. »

E. Une éducation théorique et aristocratique.

L'Amérique latine a hérité du système d'éducation de l'Europe occidentale. Ce système est théorique, humaniste et

que ganar, Central Unica de Trabajadores, Santiago de Chile, 1968, Editorial Universitaria, p. 38.

6. Numéro du 21 octobre 1968, p. 112-113, dans un article intitulé : *Latin America, Doomed to trouble? « Inflation continues to gnaw at savings, productivity and living standards and inflation here runs at one of the world's highest rates. »*

7. Chiffres du Fonds monétaire international et de l'*International Financial Statistics*, cités dans *América latina : Un Mundo que ganar*, *ibid.*, p. 39 et tableau 70.

8. Victor Flores Olea, *América Latina frente a la sociedad industrial : reflexiones sobre el subdesarrollo*, in Erich Fromm, Irving Louis Morowitz et autres, *La Sociedad Industrial Contemporanea*, Siglo Veintiuno Editores S.A., Mexico, D.E. 1967, p. 194-201.

aristocratique. Les programmes scolaires ne tiennent pas assez compte de la réalité sociale concrète ni des problèmes auxquels auront à faire face ceux qui fréquentent les écoles et les collèges. Ce système produit donc une classe « instruite » mais presque inutilisable pour le développement. Un supposé humanisme conduit à renforcer chez les élites des préjugés contre les connaissances techniques. Ces préjugés sont aussi néfastes au développement que la superstition religieuse chez les masses.

Il faut mentionner en outre que les trop rares facultés techniques des universités latino-américaines manquent aussi d'adaptation et d'imagination. Un ingénieur civil qui sort d'une université latino-américaine peut travailler sans plus de préparation pour une firme de New York. Mais il ne saurait ré-aménager un bidonville avec les matériaux disponibles, la main-d'œuvre locale abondante et sans équipement lourd.

Pour que l'éducation constitue un facteur de progrès socio-économique, elle doit s'imbriquer dans un programme général de développement. Disons brièvement qu'un système d'éducation équilibré devrait donner la priorité à l'éducation de base visant à augmenter la production agricole. Il devrait aussi être démocratique, c'est-à-dire permettre au plus grand nombre possible de jeunes et d'adultes d'acquérir un métier et de posséder les connaissances techniques nécessaires pour le progrès socio-économique des communautés de base. Ce système doit aussi assurer la formation des cadres techniques et administratifs dont un pays a besoin pour son développement. La formation à la coopération devrait imprégner tout le système éducatif.

F. « Quand l'assistance n'aide pas ».

Quand on parle du sous-développement de l'Amérique latine, une question surgit presque inmanquablement : « Qu'a fait l'Amérique latine de toute l'aide qui lui a été versée depuis quinze ans ? » Une mise au point est, en effet, nécessaire. Dans un document intitulé « Cuand la asistencia no ayuda », *The Economist para América latina*, n° 9, 8-9-67, démontre avec plusieurs statistiques et graphiques que la prétendue aide à l'Amérique latine est loin d'aider autant qu'on le dit⁹. Cette aide est souvent annulée par un commerce

extérieur où la loi de la jungle est encore en pleine vigueur, dans les relations commerciales entre les pays développés et les pays sous-développés. L'aide que fournissent l'Australie, le Canada, les Etats-Unis et le Japon est conditionnée pour un total de 60 % à 80 % de tous les crédits octroyés. La détérioration des prix est aussi un facteur négatif qui contribue à annuler « l'aide », comme nous l'avons démontré plus haut.

Quant aux bienfaits des capitaux privés, *The Economist para América latina* apporte beaucoup de réserves :

- ces investissements sont inconstants et capricieux;
- ils se présentent sous une forme très concentrée, sans critère de priorité, et souvent dans les pays qui ont le moins besoin d'aide; par exemple : le pétrole au Venezuela;
- l'apport technologique se vérifie seulement quand le personnel administratif et technique n'est pas totalement importé, ce qui est très rare;
- les profits que tirent les capitaux privés excèdent de beaucoup la somme des capitaux investis¹⁰;
- la « sévérité des termes des crédits à l'exportation est notoire ».

G. Les multiples dimensions du développement.

Certains organismes internationaux tardent beaucoup à se rendre compte que le sous-développement n'est pas un problème purement économique. Selon les experts¹¹, une typologie du développement doit tenir compte des dimensions constitutives suivantes : démographique, économique, économique-sociale, sociale, culturelle, politique et psycho-sociale.

Est-il nécessaire de souligner aussi que les pays latins ne sont pas tous identiques? Chacun possède un *ethos* culturel et des valeurs propres. Ils sont très sensibles au respect de

9. *The Economist para América*, est une revue bi-hebdomadaire publiée par *The Economist Newspaper Ltd*, de Londres.

10. Au cours des quinze dernières années, les investissements en Amérique latine en provenance des Etats-Unis se sont élevés à 3,8 milliards de dollars. Pendant la même période, le revenu des investissements rapatriés aux Etats-Unis s'est élevé à 11,3 milliards de dollars. *Le Monde*, Paris, 24 octobre 1968.

11. Voir Cabezas de G. Betty, *América una y multiple*; Santiago de Chile, Ed. Herder, Barselona (1968), p. 46 s. et 144 s.

leur identité. Ils veulent se développer non seulement pour pouvoir manger, mais aussi pour mener une vie significative. S'ils se développaient au prix de ce but, ils sacrifieraient pour vivre leurs raisons de vivre. Quelles conclusions le Canada devrait-il tirer de ces réflexions? Les recommandations qui suivent veulent contribuer à un effort de réalisme dans l'élaboration de la politique canadienne d'aide à l'extérieur.

II. RECOMMANDATIONS

Afin que le Canada puisse contribuer à instaurer sur tout le continent une civilisation solidaire qui valorise à la fois la vie des citoyens canadiens et celle de leurs voisins latino-américains, l'élaboration d'une nouvelle politique pour les relations internationales et notre pays devrait tenir compte, selon nous, des points suivants.

1^{re} recommandation : Que l'aide du Canada valorise les pays concernés.

Trop souvent la supposée « aide extérieure » des pays industrialisés est inefficace. Citons ici un homme qui parle avec le dur réalisme d'un banquier :

« Les pays développés ne semblent pas penser au lendemain. Leur politique d'aide tend trop à refléter leurs propres préoccupations étroites pour prendre effectivement en considération la situation des pays en voie de développement ou pour assumer des visions de longue portée pour le monde entier. Cela peut paraître exagéré, et pourtant c'est la vérité. Les programmes bilatéraux d'assistance constituent leur objectif primordial en sorte que, par ce moyen, les pays de hauts revenus continuent à s'aider eux-mêmes. En effet, ils voient dans ces programmes d'aide :

— des perspectives pour le financement de leurs produits d'exportation;

— un appui tactique à leur diplomatie;

— une garantie pour leurs positions militaires stratégiques ¹². »

Cette politique ne fera qu'engendrer avec le temps des résistances et antipathies envers les pays riches, chose qui se

produit déjà, tout en étant d'une aide réduite aux pays sous-développés. Le Canada peut éviter ces inconvénients. Nous suggérons donc que l'aide à l'Amérique latine soit effectuée selon les critères suivants :

L'aide doit être planifiée en vue de la croissance économique cohérente et la modernisation des structures économiques des pays concernés. On y arrivera au moyen de modifications essentielles dans le procédé de production pour l'assimilation et l'utilisation de la technologie moderne en fonction de l'intérêt collectif et d'une redistribution juste des recettes.

L'aide doit être axée sur le secteur marginal (80 à 90 %) de la population. Les marginaux de l'Amérique latine devront être, dans un futur immédiat, les protagonistes des changements nécessaires au développement du continent. La preuve a maintenant été faite qu'une aide qui prend comme centre de gravité les élites dirigeantes ne fait qu'accentuer les déséquilibres internes existants et contribuer au maintien du *statu quo*.

L'aide doit viser à l'intégration sociale du pays aidé, avec une stratégie du développement centrée non pas sur les pôles de croissance actuelle ni sur l'injection d'industries de croissance dans un milieu rural, mais sur une série de transitions tendant à l'exploitation qualitative et quantitative du potentiel humain.

L'aide doit favoriser l'agriculture. Ceci suppose une politique de développement partant d'en bas dans le secteur agricole. Ce développement doit être fait en fonction des nécessités de la majorité de la population rurale, si possible sous le contrôle des communautés de travail agricole et au moyen de la création d'industries locales complémentaires de l'agriculture. Cette politique devra se préoccuper de la création d'une agriculture diversifiée, capable d'assurer par elle-même sa reproduction amplifiée comme condition essentielle de son développement futur.

L'aide doit favoriser l'éducation : une éducation intégrée dans un programme général de développement. L'aide dans le

12. Propos de Georges D. Woods, dans son discours d'adieu comme président de la Banque mondiale, à la conférence de la UNCTAD (*United Nations Conference on Trade And Development*), à New Delhi, février-mars 1968. Reproduit dans *Presencia*, La Paz, 8-4-1968. Nous traduisons de la version espagnole.

cadre de l'enseignement traditionnel ne fait bien souvent que renforcer des structures qui perpétuent une classe éduquée mais inutilisable pour le développement socio-économique. L'alphabétisation et l'éducation permanente des adultes doit donc constituer une des priorités de l'aide extérieure. La transmission de connaissances pratiques visant à augmenter la production agricole est également très importante. De même, la formation des cadres administratifs et techniques pour diriger les services gouvernementaux, les coopératives et la petite industrie.

2° recommandation : Que les relations commerciales n'annulent pas l'aide apportée.

La loi du libre échange ne peut pas à elle seule régir les relations commerciales internationales. Cette loi peut présenter des avantages, lorsque les deux parties en cause sont à peu près d'égale force économique. Mais lorsque les deux parties négociantes sont de forces inégales, il peut en résulter une injustice et un déséquilibre graves. Le consentement des deux parties ne suffit pas à assurer la justice d'un contrat. Il arrive souvent que le plus faible « consente » lorsqu'il se voit acculé à un dilemme fatal. Il faudrait donc que les pays forts obéissent à des considérations plus humaines que la primauté de leurs intérêts.

Le Canada devrait donner l'exemple et écouter les griefs et les suggestions des pays sous-développés. A New Delhi, M. Raoul Prebish, secrétaire général de la UNCTAD, a proposé :

— la stabilisation du prix des produits primaires (même si les pays riches devaient payer plus cher le cuivre, les bananes ou le café);

— l'ouverture des marchés des pays industrialisés aux produits secondaires des pays sous-développés.

Ces mesures qui, au début, pourraient avoir des contre-coups négatifs sur notre économie, contribueraient à la longue à promouvoir une économie solide. Ses résultats seraient même de l'intérêt du Canada. En effet, l'existence d'économies en expansion sur le continent ouvrirait de nouveaux marchés pour nos propres produits tant agricoles et minéraux que

manufacturés, à un moment où l'expansion de l'industrie secondaire chez nous exige une augmentation de l'échange commercial avec l'extérieur. Les dimensions relativement réduites de notre marché domestique conseille cette extension. Le laisser-faire libéral dans les échanges internationaux finira par produire des déséquilibres tels que le Canada en sera affecté dans son propre système socio-économique.

3° recommandation :

Que le Canada s'abstienne d'adhérer à l'O.E.A.

Etant donné que l'Organisation des Etats Américains est officiellement un organisme de défense (contre l'agression dont serait victime tout pays membre et principalement contre la subversion); étant donné que l'O.E.A. ayant son siège à Washington est manifestement dominée par les Etats-Unis; étant donné que l'O.E.A. ne s'inspire pas d'une politique sociale progressive, le Canada perdrait évidemment de son prestige à faire partie de cette alliance militaire.

Nous suggérons plutôt que le Canada s'applique à renforcer le rôle des organismes de l'O.N.U. en Amérique latine. Le Canada pourrait ainsi préconiser une intégration pan-américaine dans le cadre de l'O.N.U., selon des secteurs spécialisés, comme la recherche, l'éducation, la culture, l'organisation du travail, etc.

4° recommandation :

Que le Canada ne participe à aucune mesure vexatoire contre quelque pays que ce soit en Amérique latine.

Aucune nation, si riche soit-elle, n'a le droit d'excommunier un peuple entier de la communauté humaine et de le couper de son appartenance naturelle à une région économique et politique. Nous nous félicitons que le Canada ait adopté envers Cuba une politique de dialogue, alors que les Etats-Unis ont rompu et ont forcé les autres nations du continent à rompre toute relation avec ce pays. L'avenir amènera certainement d'autres nations du continent à opter pour des régimes politiques non conformes à nos standards sociaux. Nous aimerions que le Canada fasse preuve alors de réalisme et de vision.

5° recommandation :

Que le Canada aide les organismes privés du secteur populaire consacrés au développement économique, social et culturel.

L'expérience des dernières années a démontré que l'aide de gouvernement à gouvernement a été peu efficace pour incorporer le secteur populaire comme agent principal du développement. De plus, quand cette aide aux institutions privées du secteur populaire passe par le gouvernement du pays concerné, elle sera nécessairement conditionnée par les politiques gouvernementales qui sont peu conformes à une vraie promotion du peuple en Amérique latine, comme nous l'avons expliqué antérieurement.

Par conséquent, il serait recommandable que le Gouvernement canadien adopte une procédure semblable à certains gouvernements européens comme c'est le cas de l'Allemagne. Ce pays aide des fondations allemandes privées pour que celles-ci en toute liberté puissent aider des organisations privées de pays sous-développés.

6° recommandation :

Que le Canada assume un rôle de leader moral dans les organisations et les réunions internationales.

Les organismes internationaux se trouvent souvent paralysés par le manque de sens international et par la myopie des participants les plus riches qui sont loin d'avoir atteint à une maturité qui permettrait l'établissement d'un système politico-économique mondial aux dimensions humaines. Les relations commerciales actuelles ne sont régies par aucune éthique. C'est encore la loi du plus fort qui prévaut la plupart du temps.

Les pays pauvres sortent de plus en plus frustrés des réunions internationales, comme ce fut le cas pour la conférence de la UNCTAD, à New Delhi, en février-mars 1968. Dans ce genre de conférence, le Canada devrait en profiter pour préconiser des mesures favorables aux pays de l'Amérique latine. De la même manière que le Canada a su, dans le passé, proposer des mesures audacieuses, et y mettre le prix, pour solutionner certains conflits internationaux, ainsi

il pourrait aujourd'hui assumer un rôle de leader moral en ce qui a trait aux problèmes du sous-développement en notre continent.

7° recommandation : Que le Canada préconise une nouvelle politique d'application des fonds mondiaux pour le développement administrés par l'O.N.U.

La réalisation d'une nouvelle politique d'application des fonds destinés au développement dans les cadres de l'O.N.U. s'impose comme mesure d'urgence capable d'établir une distribution plus rationnelle et effective des moyens existant actuellement. L'augmentation de ce fonds et sa distribution plus rationnelle encore permettraient d'éviter les écueils de l'aide bilatérale et de l'aide supposément multi-latérale qui ont conduit les nations pauvres vers l'insolvabilité complète.

Ce fonds pourrait subventionner les produits exportables des pays sous-développés. Il encouragerait spécialement la production des denrées alimentaires. Il faut insister sur cet objectif que les pays sous-développés en viennent rapidement à produire eux-mêmes la totalité de leurs aliments. Et cela serait possible à court terme, si les agriculteurs des pays pauvres étaient suffisamment rémunérés. Il ne s'agirait pour cela que d'adopter le même système qu'ont suivi avec succès les pays avancés : l'établissement de prix « protégés » en faveur de leur agriculture.

8° recommandation : Que le Canada mette sur pied, au niveau gouvernemental, un Centre d'études et de recherches sur l'Amérique latine ¹³.

Il est devenu tout aussi important pour le Canada de bien connaître les divers aspects des différents pays de l'Amérique latine que de connaître l'Europe et les Etats-Unis. Un Centre, comme celui que nous proposons, composé d'experts en affaires latino-américaines, pourrait informer et conseiller, non seulement le ministère des Affaires extérieures, mais aussi tous

13. Nous avons déjà imprimé ce mémoire lorsque le ministre Mitchel Sharp proposa la création de ce Centre de recherches lors de son discours à l'ONU le 29 septembre 1969. (Cf. *Le Devoir*, 30 septembre 1969.)

les ministères dont les activités peuvent avoir des répercussions sur les problèmes de l'Amérique latine, comme le ministère de l'Industrie et du Commerce, celui de l'Immigration et le secrétariat d'Etat. Le gouvernement devrait aussi octroyer des subventions à certaines de nos universités canadiennes afin qu'elles puissent dispenser des informations, des cours, des séminaires et des conférences sur l'Amérique latine.

9° recommandation : Que Radio-Canada ait des correspondants en Amérique latine.

Pour avoir une information de première main sur les problèmes courants et les grands courants de ces pays, il nous semble que la Société Radio-Canada devrait avoir des correspondants permanents dans les principaux pays de l'Amérique latine. Le public canadien est mal renseigné sur la situation réelle des 265 millions d'hommes qui vivent au sud du Rio Grande et que nous considérons comme nos voisins. Nous sommes près de 3 000 Canadiens travaillant en Amérique latine et chaque fois que nous revenons au pays, nous constatons avec regret combien les Canadiens connaissent mal ou méconnaissent leurs voisins du sud.

27264